

Compte-rendu des délibérations

Séance du 29 Mars 2016

L' an 2016 et le 29 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de LENOIR Daniel, Maire.

Présents : M. LENOIR Daniel, Maire, Mmes : CHAILLOU Laëtitia, CHOINET Patricia, DE MEIJER Nathalie, DRIEU Brigitte, FRESSIER Elisabeth, GAIGNARD Bernadette, LESAULNIER Régine, VAUCHOT Sophie, MM : BRÉHIN Éric, BULLOT Ludovic, CAILLAUD Pascal, CHOPIN Yannick, DUVAL Jean-Claude, GRANDIN Jean-Jacques, PEZARD Sébastien, PRINCE Michel, ROULAND Michel, SOUTIF Guy

Excusés ayant donné procuration : Mmes : BESSÉ Marie-Françoise à M. CAILLAUD Pascal, TREINEN Renée à M. SOUTIF Guy, M. CHURIN Denis à Mme CHAILLOU Laëtitia

Absente : Mme PERRIER Raymonde

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 19

Date de la convocation : 22/03/2016

Date d'affichage : 22/03/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA MAYENNE

le : **31 mars 2016**

et publication ou notification

du : **04 avril 2016**

A été nommé secrétaire : Mme DE MEIJER Nathalie

Objet des délibérations adoptées à l'unanimité sauf :

- la délibération **D16-03-05** adoptée à la majorité avec **2 abstentions** de *M. CAILLAUD et de Mme BESSE* qui avait donné pouvoir.
- la délibération **D16-03-11** adoptée à la majorité avec **3 abstentions** de *Mmes DRIEU, CHOINET et LESAULNIER*, et **3 voix contre** de *M. BULLOT, M. CAILLAUD et Mme BESSE* qui avait donné pouvoir.

Monsieur le Maire fait en préliminaire approuver le compte rendu de la séance du 07 mars 2016 : pas d'objection sur le contenu.

I - TRAVAUX-URBANISME

- *Effacement des réseaux rue des Lauriers :*

Le conseil municipal a refusé, *avec 2 abstentions*, le projet proposé par le Syndicat Départemental pour l'Electricité et le Gaz de la Mayenne (S.D.E.G.M.) pour la réalisation de l'effacement des réseaux rue des Lauriers en raison de l'augmentation des financements par rapport à la 1ère estimation délibérée en mai 2014.

De même, le projet proposé par ORANGE relatif au déplacement en souterrain des réseaux de communications électroniques est refusé, *à l'unanimité*, en raison du coût demandé.

Ces dossiers seront donc à nouveau étudier avec le S.D.E.G.M. et ORANGE.

II- QUESTIONS DIVERSES

- *Fibre optique :*

A la question de Mme GAINARD concernant le déploiement de la fibre optique, M. LENOIR indique que la C.C.M.A., par délibération en date du 24 mars 2016, s'est engagée à couvrir la totalité de son territoire d'ici **5 à 6 ans**.

Les appels d'offres pour les travaux sont actuellement en cours de lancement et les premiers travaux devraient débuter **en 2017**.

Le coût, à la charge de la C.C.M.A., serait d'environ **4 millions d'euros**.

- *Informations diverses :*

* le **samedi 02 avril 2016 à 17h30** seront accueillis, en mairie, 25 élèves espagnols dans le cadre d'un échange avec les élèves de 3ème du collège St Nicolas.

* le **mardi 12 avril 2016 à 17h30** aura lieu, en mairie, une réunion pour la mise en place d'une méthodologie pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

* le **lundi 25 avril 2016** sera présenté, au cours du conseil municipal, le bilan énergétique réalisé sur les bâtiments communaux par le conseiller en énergie partagée de la C.C.M.A.

Le Conseil Municipal a également :

⇒ Accordé les subventions pour l'année 2016 aux associations et organismes de droit privé au titre de leur engagement local et des services qu'ils apportent à la population pour un montant de **132 500 €**.

⇒ Demandé aux communes de résidence, dont les enfants sont scolarisés en CLIS, de participer financièrement aux charges de fonctionnement supportées par la commune de VILLAINES LA JUHEL pour l'année scolaire **2015/2016** pour un montant de **412.27 € par élève**.

⇒ Autorisé Monsieur le Maire à signer une convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs communaux par les collèges les Garettes et St Nicolas à effet à partir de la rentrée scolaire **2016/2017** et pour une durée de **5 ans**.

⇒ Admis en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de **622.12 €**.

⇒ Emis un avis favorable, *avec 3 voix contre et 3 abstentions*, à la demande déposée par le GAEC de la Fraubée, implanté au lieu-dit "L'Elée" au HAM, en vue d'exploiter un élevage de 200 vaches laitières.

❧INFORMATIONS❧

- **Conseil municipal :**

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- **le lundi 25 avril,**
- **le lundi 23 mai,**
- **le lundi 27 juin.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 01/04/2016
Le Maire
Daniel LENOIR



